



## Compte-rendu de la réunion du 2 juin 2009

**Présents :** Alain Cherrier, Dalila Cornil, Lucette Cuviller, Frédéric Kuadjovih, Pierre Paoletti, Laurent Quiret, Edeltraud Salomé, Marc Unal (vice-président par intérim), Viviane Vasseur ;

**Représentants de la mairie :** Mme Baye et M Thiébault ;

**Excusés :** Marie-Térèse Janot (vice-présidente), Jacques Leininger, Nicole Strebelle, Marie-Paule Vandebussche ;

**Secrétaire de séance :** Edeltraud SALOME

### Compte rendu de la réunion du 9 mars 2009 :

Après lecture par Dalila Cornil, le compte-rendu est adopté.

### Circulation Rue Notre Dame

Un sondage sur les problèmes liés à la vitesse des automobiles dans la rue Notre Dame a été effectué. Sur l'ensemble des tracts distribués dans les 149 maisons de cette rue, 43 réponses ont été collectées.

Les résultats se présentent de la façon suivante :

	Oui	Non	Sans opinion
Pensez-vous que les voitures roulent trop vite rue Notre Dame ?	36	6	1
Etes-vous pour la pose de ralentisseurs ou de dons d'ânes ?	14	28	1
Etes-vous d'accord pour l'installation d'un ralentisseur devant chez vous ?	7	34	2
Etes-vous pour la mise en place d'une zone 30 ?	30	13	-
Etes-vous pour la mise en place de chicanes pour couper le vitesse ?	4	36	3
Etes-vous pour la mise en place d'un passage piéton ?	16	24	3
Où ?:			
5 pour le milieu de la rue			
2 pour mettre ce passage au niveau de la courbe			
2 pour mettre des passages à chaque extrémité de la rue et au milieu			
Quelques remarques formulées par des riverains :			
Il est inutile de prévoir des passages piéton, la rue n'est pas assez dégagée, il n'y a pas d'école.			
Il ressort des réponses que la majorité des personnes trouve que les voitures roulent à une vitesse trop élevée.			

L'analyse des autres suggestions et remarques exprimées lors du sondage sera mise à l'ordre du jour de la prochaine réunion.

### **Intervention du public :**

Ce genre d'enquête a déjà été effectué à 2 reprises. En plus, ce ne sont pas les riverains qui roulent vite.

Il y a certitude que les riverains de la rue Notre Dame ne veulent pas de ralentisseurs qu'ils estiment être plus nuisibles qu'utiles.

La proposition chicanes cause des problèmes pour le stationnement des véhicules.

Les coussins berlinois (comme dans la rue Louis Braille) qui sont conçus pour permettre aux bus de passer aisément, gênent les voitures ; ces dernières les contournent en faisant parfois de gros écarts.

La mise en place d'une zone 30 rencontre également la réticence des habitants ; généralement, cette limitation n'est pas respectée, en plus il faut installer des ralentisseurs au début et à la fin d'une telle zone, alors que les riverains n'en veulent pas.

Selon le code de la route, les zones de dos d'âne ne sont pas des places de stationnement et empiètent donc sur les places de parking disponibles avec en plus le risque de se voir mettre des contraventions pour stationnement non autorisé. Il est constaté qu'il y a beaucoup de voitures dans la rue et on dénombre 7 places réservées aux handicapés qu'on ne peut pas enlever. Il y a d'ailleurs encore des demandes en cours. Des riverains expriment leur mécontentement et leur surprise de voir des personnes handicapées se garer sur des places normales. Mme Bayve intervient pour préciser que la carte d'handicapé est attribuée si le handicap est supérieur à 80%, ceci peut concerner le chauffeur ou un membre de la famille. On ne choisit pas son handicap.

En ce qui concerne les passages pour piétons, une personne propose d'en installer juste avant la courbe.

M. Unal rappelle que le comité de quartier peut faire des propositions, mais ne peut pas prendre des décisions ; même le maire n'est pas maître, mais dépend de la Communauté Urbaine de Lille.

### **Périmètre de la Brocante**

---

La brocante a lieu le premier weekend du mois d'octobre (4/10).

Plusieurs habitants du quartier des Fleurs ont demandé l'extension de la braderie dans leur quartier.

Les inconvénients énumérés concernent notamment les aspects de sécurité en cas de problème à l'intérieur du quartier.

Cette année il n'est administrativement pas possible de prévoir cette extension ; il faut déposer la demande en préfecture 6 mois avant l'événement. Dans sa réponse, le maire évoque en plus les conséquences liées à l'évacuation des voitures du quartier. Celles-ci garées plus loin, aux abords du périmètre de la braderie, empêchent les visiteurs de se garer et de venir à la braderie. Une enquête auprès des riverains s'avère indispensable. De la part de la municipalité il n'y a pas d'opposition de principe, mais il faut que l'association du quartier des Fleurs monte un dossier. Ceci n'incombe pas au comité du quartier. M. Quiret préparera l'ébauche du sondage pour la prochaine réunion et présentera en même temps le projet dans son ensemble, dans le cadre d'une manifestation culturelle éventuellement.

### **Fête Rue du Commerce**

---

Des tracts ont été distribués dans la rue du Commerce et rue de l'Industrie pour informer les riverains sur l'idée d'une fête de quartier prévue le 5 juillet et pour récolter en retour des avis, suggestions et remarques. Il n'y a eu qu'une réponse à ce jour, alors que la date de retour des réponses était fixée au 1<sup>er</sup> juin. Cette absence de retour laisse penser que les gens interrogés ne sont pas intéressés par une telle initiative.

M. Unal rappelle que la fête dans le quartier des Fleurs avait été organisée sur demande des riverains.

Le comité pensait que le projet d'une telle fête serait facilement transposable dans un autre quartier ; mais les conditions apparaissent différentes. D'ailleurs les

contraintes de temps et d'ordre organisationnel (mise à disposition et transport de matériel, chaises, tables) ne sont pas entièrement résolues. Il faudrait aussi intégrer le bailleur des bâtiments pour la diffusion des informations.

### **Intervention du public :**

Une personne signale qu'il n'a pas reçu ce tract. Ce document lui est remis séance tenante.

Une autre personne indique qu'elle a eu écho d'une réunion organisée en mars pour informer les habitants des immeubles que leurs bâtiments allaient probablement faire l'objet d'une « réhabilitation lourde » et qu'ils allaient par conséquent peut-être devoir déménager, le devenir de l'immeuble étant très incertain. Mme Bavye précise qu'aucune décision n'est prise pour le moment et que personne ne sait dire à l'heure actuelle la nature exacte du projet. En face d'une telle incertitude, l'organisation d'une fête de quartier paraît inopportune.

M. Paoletti prend la parole et pose la question à quoi sert le comité si le comité n'est pas au courant des projets et informations concernant le quartier. Il demande qu'à la prochaine réunion un représentant de la mairie s'occupant de l'urbanisme soit présent pour expliquer les projets. Mme Bavye répond que la mairie n'est pas au courant si un lieu est en vente et ne peut faire des préemptions.

Il est proposé de voter sur le report de la fête et de travailler sur une autre proposition (peut-être faire coïncider cette fête avec la fête des voisins ?).

Résultats des votes à main levée :

Pour l'annulation de la fête le 5 juillet et son report :	6
Contre cette proposition :	0
Abstention :	2
Refus de vote :	1

Le comité conclut qu'il faut reporter le projet et en informer les habitants par affiche.

### **Questions diverses**

---

- 1. Bâtiments entre la mairie et la rue du Général Leclercq :**  
Une opération immobilière est en discussion avec Lille Métropole Communauté Urbaine. Il s'agit d'un projet ancien avec préemption de la mairie et de LMCU : la moitié concerne des logements sociaux, l'autre moitié l'accès à la propriété avec des commerces de proximité au rez de chaussée.
- 2. Projet à l'emplacement de la Brasserie rue Anatole France**  
Le nombre de véhicules stationnant dans la rue Anatole France serait impacté par un projet d'habitation (bailleur privé). Tout projet d'un promoteur sera étudié avec attention. LMCU est au courant des problèmes de circulation dans la rue Anatole France.
- 3. Occupation parking Match par des caravanes**  
Le chemin des Margueritois entre les deux parkings est public. Le parking côté Match se trouve sur la commune de Ronchin, le parking côté Lidl sur la commune de Fâches-Thumesnil. Les deux communes proposent ensemble de rétrocéder le chemin à Match après sondage du sous-sol pour détecter l'éventuelle présence de lignes ou conduites de gaz, téléphone... Match pourrait mettre en place un portail limitant l'accès au parking à 2 m de hauteur.  
Reste le problème d'accès à la benne d'ordure au bout du chemin.  
Quel serait l'impact sur la circulation dans la rue Lavoisier si les camions qui veulent rentrer sur le parking pour les livraisons bloquent l'accès et doivent manœuvrer.  
Fâches-Thumesnil ne dispose pas de terrain d'accueil pour les gens du voyage, alors que Ronchin en est pourvu. C'est la raison pour laquelle les caravanes

s'installent plus facilement sur le parking de Lidl, la préfecture étant moins disposée d'autoriser les procédures d'expulsion.  
Un membre du comité s'interroge s'il ne s'agit pas du déport sur des privés d'un problème que l'ordre public ne veut pas résoudre.

#### **4. Stationnement rue de Fâches**

Après concertation des différents intéressés (notamment les riverains) la solution retenue est : stationnement unilatéral autorisé côté Fâches, interdit côté Ronchin. Un marquage adéquat sera effectué après publication des deux arrêtés municipaux.

#### **5. Voiture abandonnée rue du Midi**

Une voiture accidentée est garée depuis quelques semaines et paraît être abandonnée. Il faut demander à la police municipale de faire un constat que ce véhicule est garé depuis plus de 15 jours et la faire enlever selon la réglementation.

#### **6. Communication dates réunion**

Une personne du public soulève la question sur la façon dont sont communiquées les dates de réunion. Le comité répond que cette information se trouve notamment dans le bulletin municipal.

### **Réponses de la mairie suite à la précédente réunion du comité de quartier**

---

- Des panneaux d'informations à la disposition du comité seront installés ... prochainement (demande récurrente !)
- Dangerosité au niveau de l'arrêt de bus devant la poste : gros problème de visibilité, « la signalisation comme devant le lycée Faidherbe ne se fait plus ». Aux horaires d'affluence à l'école, la présence d'un policier municipal est assurée. Le comité repose la question par rapport à la sécurité de cet endroit. Faudra-t-il déplorer une victime avant d'agir ?
- Site internet de la ville de Ronchin : ce site ne peut être alimenté que si les éléments, notamment des comptes-rendus des réunions sont fournis au service de la communication. C'est au comité de quartier de transmettre directement les comptes-rendus après approbation. Les membres du comité de quartier étaient persuadés que l'élu présent lors des réunions se chargerait de la transmission. Il est souligné que le plan délimitant les différents quartiers n'est pas non plus disponible sur le site internet.
- Commission droit au vélo : la réponse du maire est : oui, les comités de quartier sont toujours associés aux réunions extra-communales.

### **Questions à la mairie :**

---

- Qu'en est-il du panneau à l'entrée de la rue des Fleurs interdisant aux camions de grand tonnage d'emprunter les rues du quartier ?
- Qui va dépolluer le site de la station service en face de Match après la fermeture de celle-ci ( à supposer qu'elle ferme, quelles informations ?) ?
- Devant le collège Anatole France, à hauteur du passage à niveaux, des panneaux de signalisation ont été démontés. Quelle est la suite donnée ?
- Les allées du parc de la mairie présentent des trous. Que pense faire la mairie ? (N.B. : Il s'avère que les travaux de réfection des allées du parc sont en cours.)
- Quelles sont les réponses suite aux remarques de la commission des travaux du 12 mai ?

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h15.

**Prochaine réunion : le vendredi 11 septembre à 19 heures**